

FORMATION DE SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL - MAC

Présentiel - Synchronique

Objectifs

Maintenir et actualiser ses compétences pour intervenir efficacement face à une situation d'accident, et mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect des procédures fixées par l'entreprise. À l'issue de la formation, le bénéficiaire aura mis à jour ses compétences SST et sera capable :

- D'intervenir face à une situation d'accident du travail.
- De mettre en application ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.



Public Visé

Toute personne titulaire du SST souhaitant réaliser sa mise à jour de compétences. L'actualisation et le maintien des compétences des SST sont nécessaires tous les 24 mois ; il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place une mise à jour plus fréquente.



Pré Requis

Être titulaire du certificat de SST délivré par un organisme habilité.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Intervenir face à une situation d'accident du travail.

Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Blocs de Compétences

- L'accueil des stagiaires : faire connaissance et identifier leurs attentes,
- Retour d'expériences sur les actions de prévention et/ou de secours ; enseignements à en tirer,
- Identification des besoins spécifiques pour les révisions techniques,
- Partage du programme de la formation avec les stagiaires.

COMPÉTENCE N°1 — Intervenir face à une situation d'accident du travail

- Rappel du cadre réglementaire (Code du travail, INRS, obligations de l'employeur) et des responsabilités civile et pénale du SST,
- Protéger, examiner la victime, alerter ou faire alerter en respectant les procédures de l'entreprise,
- Appliquer les gestes de secours adaptés (saignement, étouffement, malaise, brûlures, plaies, victime inconsciente qui respire / qui ne respire pas, défibrillateur).

COMPÉTENCE N°2 — Contribuer à la prévention des risques professionnels

- Détecter les dangers, évaluer les risques et proposer des actions correctives,
- Méthodologie d'analyse des risques (DUERP, arbre des causes), observation d'un poste de travail,
- Sensibiliser les collègues, communiquer aux personnes en charge de la prévention, situer son rôle dans l'organisation de la prévention,
- Les 9 principes généraux de prévention.



MODALITÉS D'ÉVALUATION CERTIFICATIVES

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS dans le document de référence. Une grille de certification des compétences du SST est utilisée lors de chaque formation.

Épreuve certificative n°1 : à partir d'une situation d'accident simulée, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement.

Épreuve certificative n°2 : lors d'un échange avec le formateur, le candidat devra répondre à un questionnement simple sur le cadre réglementaire de l'activité SST et ses compétences en matière de prévention. Seuls les candidats ayant suivi la totalité de la formation et satisfait aux épreuves peuvent prétendre au certificat SST.

Dans le cas où le candidat ne peut, pour des raisons d'aptitudes physiques, mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.

Méthodes pédagogiques

Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient. Alternance de contenu théorique et de mise en situation pratique. Plan d'intervention + pictogrammes. Défibrillateur automatisé externe de formation, mannequins RCP adulte / enfant / nourrisson avec peaux de visage individuelles, matériels de simulation, films pédagogiques, vidéoprojecteur, photos et vidéos.



Méthodes et modalités d'évaluation

Délivrance d'une attestation de fin de formation précisant les objectifs acquis. À l'issue d'une évaluation certificative avec un avis FAVORABLE, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos prestations pédagogiques sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous remercions de nous informer de votre situation lors de vos échanges avec nos équipes administratives (Tél. : 05 31 21 71 01). Notre référent handicap, Théo TAHAR (06 51 33 10 61), vous contactera et prendra toutes les dispositions possibles pour adapter votre parcours de formation.

Modalités et délais d'accès

Comment s'inscrire :

- Par financement OPCO, France Travail ou entreprise, ou en direct par mail / téléphone.

Processus : prise de contact, analyse du besoin et vérification des prérequis, devis et convention, puis confirmation d'inscription.

Délai d'accès : entrée en formation sous 2 à 4 semaines selon les sessions programmées.



Durée

7.00 Heures — 1 Jour

Tarifs

Tarif : sur devis.



Contactez-nous ! Antoine HEUZEY

Directeur Commercial et Administratif

Tél. : 06 16 10 72 17 Mail : a.heuzey@2tformation.fr